

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2025

Délibération
n° 218-2025

Point 4.6.3

Point 4.6.3 de l'ordre du jour

Indemnisation de personnes ayant participé à l'expérimentation EMPOWER au Laboratoire de psychologie des Cognitions

EXPOSE DES MOTIFS :

La majorité des personnes déplacées de force (PDF) ont vécu des événements traumatisants avant, pendant et après la migration qui sont susceptibles d'affecter durablement leur santé mentale. Le *trauma-informed care* (TIC) vise à adapter les systèmes de soin en reconnaissant les signes de traumatisme et en intégrant ces connaissances dans les pratiques et politiques pour éviter la re-traumatisation. Cependant, peu d'études se sont intéressées à son application spécifique dans un contexte de migration forcée. Cette étude vise donc à comprendre comment le TIC est conceptualisé, appliqué et adapté dans l'accompagnement des personnes PDF, à travers des *focus groups* d'une durée d'environ 1h30, menés auprès de 12 personnes concernées. C'est dans ce contexte, suite à leur participation, qu'une indemnisation de 30 euros par participant leur sera proposée.

Par ailleurs, le laboratoire adoptera une démarche participative tout au long de l'étude en impliquant également d'autres personnes concernées. La recherche sera ainsi co-construite avec des chercheur·euse·s, expert·e·s du processus scientifique, et trois membres de la communauté, expert·e·s de leur vécu et de leur terrain. Une indemnisation de 300 euros par personne sera proposée aux trois co-chercheurs à la fin de l'étude. Au total, il s'agira d'indemniser les personnes participantes à hauteur de 1260 €. L'étude est actuellement en attente de validation par le CER, prévue pour le mois de décembre.

L'indemnisation des sujets se fera par virement bancaire ou espèces et sera financé sur une ligne budgétaire rattachée au laboratoire de psychologie des cognitions (CF R15LPCO)

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'indemnisation de personnes ayant participé à l'expérimentation EMPOWER au Laboratoire de psychologie des Cognitions.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

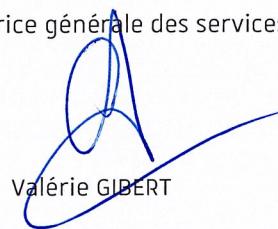
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT